

OUVERTURE DU COLLOQUE SUR LA FAMILLE

Strasbourg, le 14 mai 2011

Monseigneur Descubes, cher frère dans l'épiscopat, toi qui es chargé au Service National Famille et Société au sein de notre Conférence épiscopale, avec vous, chère Madame Anne Lannegrace, membre du même service, pour le département "Famille",

Chers organisateurs, à commencer par vous, Monsieur Roland Schmitthaeusler, et l'ensemble des membres de l'équipe de la Pastorale Familiale du diocèse de Strasbourg,

Chers amis participants,

Il me revient la responsabilité d'ouvrir le présent colloque sur « Le rôle éducatif de la famille » puisqu'il se tient dans le diocèse de Strasbourg. Notre ville a en effet été choisie par la Conférence des évêques de France pour la dernière des trois journées organisées en province dans le cadre des Rencontres Familles 2011. La première s'est tenue à Bordeaux les 11/12 décembre 2010 ; la deuxième a eu lieu à Lille le 26 mars dernier. La prochaine manifestation se tiendra à Paris les 1^{er} et 2 octobre, en prélude au Dimanche des Familles fêté dans toute la France le dimanche suivant 9 octobre. L'année s'achèvera en beauté par le Rendez-vous national des Familles, qui se déploiera du 28 au 30 octobre à Lourdes.

Le colloque de Bordeaux a exploré « la mission du couple » ; celui de Lille a traité du « rôle social de la famille » ; le thème qui nous rassemble en Alsace est « la mission éducative de la famille ». Je salue et remercie d'ores et déjà les organisateurs pour le choix judicieux des intervenants et des thèmes qu'ils leur ont assignés :

- Le Père Yannick BONNET, qui est devenu prêtre après son veuvage, est connu pour son beau livre sur *Les neuf fondamentaux de l'éducation* : sa recherche en ce domaine constituera le cœur de son intervention ;
- Le Docteur Marie-Pierre DEVAUX est pédopsychiatre à Saint-Dizier, en Haute-Marne : elle est bien placée pour rendre compte de son expérience qui lui fait côtoyer simultanément des « enfants insupportables » et des « parents démunis » ;
- Madame Marie STIRNEMANN est la « régionale de l'étape », puisqu'elle exerce son métier de psychologue à l'Ecole des Parents et des Educateurs du Haut-Rhin. Elle va nous entretenir de la question de l'exercice de l'autorité dans le cadre familial et nous éclairera particulièrement sur « ce que le *non* apporte aux enfants » ;
- Enfin, Madame Marie-Laure ROCHETTE, enseignante à l'Institut Supérieur de Pédagogie Religieuse de Paris et très engagée dans le scoutisme/guidisme démentira un adage trop souvent invoqué : contrairement aux apparences, « il n'est jamais trop *tôt* pour bien faire ».

Tout ceci nous met l'eau à la bouche, surtout, bien entendu, si nous sommes parents en responsabilité d'adolescents en phase de révolte par rapport à l'éducation que nous leur donnons... Cependant, *mutatis mutandis*, les célibataires de notre assemblée se sentent tout aussi bien concernés, que ce soit les enseignants par leurs élèves, les responsables des mouvements par les jeunes qu'ils encadrent ou... l'évêque, amené parfois à dire « non » à des prêtres ou à des fidèles.

S'agissant de réfléchir au rôle éducatif des familles, après avoir présenté brièvement les intervenants, je voudrais vous délivrer l'une ou l'autre conviction dans ce bref temps d'accueil et de salutation.

Je voudrais d'abord vous dire que je crois très fortement à *la mission éducative des familles*. Il n'a pas manqué de tentatives, au cours des dernières décennies, pour déconsidérer les familles du point de vue de l'éducation et juger qu'éduquer des enfants était une chose trop sérieuse et trop ardue pour ne pas être entièrement confiée à des spécialistes. Je pense d'abord à certains systèmes totalitaires, qui ont rêvé d'enlever les enfants dès leur plus jeune âge à leurs parents pour les former – il faudrait dire les formater – à l'idéologie qui les soutient. Ici, en Alsace, les plus âgés se souviennent d'avoir été enrôlés très jeunes dans des mouvements nationaux-socialistes qui cherchaient à les soustraire à l'influence de leurs parents, notamment en matière de foi. Le système communiste a lui aussi mis en œuvre de tels excès. De nos jours, des tentatives moins radicales se manifestent en ce sens, dans l'idée que les enfants doivent être socialisés dès leur plus jeune âge et que les parents n'ont rien à dire dans les moyens déployés par le système scolaire, qui serait par définition plus adapté aux jeunes que l'environnement familial.

Ici, je reprendrais volontiers quelques idées fortes énoncées par mon prédécesseur, Mgr Elchinger, le 17 novembre 1964 dans la basilique Saint-Pierre de Rome, alors qu'il intervenait dans la discussion sur l'éducation chrétienne. Il réaffirmait alors les grands principes suivants :

- La première responsabilité de l'éducation chrétienne revient aux parents, devant Dieu : aucun pouvoir humain ne peut leur nier cette charge.
- La société civile et l'État ne peuvent usurper les droits fondamentaux des parents et de l'Église.
- Cependant, personne n'est propriétaire des enfants et des jeunes : ni l'État, ni la société, ni l'Église, ni même les parents.

Il en déduisait qu'il appartient à chacune de ces instances d'apporter sa propre contribution à l'éducation des enfants, et la famille n'en a pas la moindre part. Ce principe me semble plus que jamais vérifié.

J'entends cependant d'ici le grand reproche habituellement fait à l'Église lorsqu'elle parle du rôle des familles dans l'éducation : celui de privilégier UNE forme de famille, voire d'exclure toute diversité familiale. C'est pour répondre à cette accusation que j'ai déclaré à Lourdes, d'une manière qui n'a pas toujours été heureusement relayée par les Médias, qu'il n'y a pas un modèle UNIQUE de famille chrétienne.

A dire vrai, il n'y en a jamais eu : parmi les familles chrétiennes a toujours existé une légitime diversité : nombre plus ou moins élevé d'enfants ; choix de l'école catholique ou de l'école laïque ; cohabitation de deux ou de plusieurs générations sous un même toit ; choix de mouvements de jeunes plus apostoliques ou plus spirituels ; rôle plus ou moins important accordé aux grands frères et aux grandes sœurs ; tutoiement des parents ou vouvoiement ; autorité plus ou moins stricte ; vacances en famille ou avec d'autres jeunes ; parent isolé par suite du décès du conjoint ou de son abandon du foyer conjugal... Qui peut affirmer que la famille chrétienne a toujours connu un modèle intangible ?

La question n'est donc pas de savoir si l'on peut admettre plusieurs modèles familiaux... la question est de savoir quelles limites il convient de donner à cette diversité. Or, en ce domaine, nous nous trouvons fortement interrogés par la société d'aujourd'hui, et notamment par ceux qui souhaitent promouvoir une liberté absolue, assortie de la disparition de la famille traditionnelle, fondée sur la fidélité d'un couple – constitué par un homme et par une femme – ouvert à l'accueil de la vie.

Je pense à ces deux jeunes homosexuels qui voulaient s'introduire dans la sacristie de la cathédrale à l'issue de la grand-messe de Pâques pour revendiquer, à travers de grandes embrassades, l'accès au mariage et sans doute pour reprocher à l'Eglise son attitude d'opposition. Je pense que ce n'est pas en condamnant les revendications des individus que nous rallierons la société à notre cause mais en analysant les besoins fondamentaux des enfants, en montrant l'apport de la différenciation sexuée au sein du couple. L'Eglise joue alors pleinement son rôle *d'experte en humanité*. Elle n'intime pas à l'ensemble des hommes des préceptes venus d'en haut mais leur partage humblement, mais fermement, l'expérience des hommes et des femmes qui la constituent.

Oui, la défense de la famille traditionnelle n'a aucune chance d'être efficace si elle ne repose que sur des anathèmes et des slogans. Elle passe nécessairement par l'exposition des « fondamentaux de l'éducation », par le partage d'expériences familiales heureuses ou moins heureuses, par le relais du discours des spécialistes en questions éducatives et des thérapeutes, par la confrontation des idées...

Voilà pourquoi notre colloque de ces deux jours est si important :

- d'abord pour nous, les participants, qui pourront en tirer directement profit ;
- ensuite, pour le Service National Famille et Société, qui en recevra les conclusions et pourra élaborer une synthèse ;
- enfin pour la société tout entière.

Merci donc à vous tous, pour ce que vous allez nous apprendre sur « le rôle éducatif de la famille », par votre connaissance ou par votre expérience, de sorte que la société française d'aujourd'hui s'en trouve enrichie.

+ Jean-Pierre GRALLET
Archevêque de Strasbourg